

Arrondissement de Mont de Marsan
Canton de la Haute Lande Armagnac

Commune D'ESCOURCE

3, Place de la Mairie
40210 ESCOURCE
05 58 04 20 06
mairie@escource.fr

EXTRAIT du REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE

**Mise en place d'astreintes financières en cas d'infractions au
Code de l'urbanisme**

Le Maire de la Commune d'ESCOURCE,

Vu la loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique,

Vu le Code de l'Urbanisme,

Vu la délibération 2024-034 mettant en place des astreintes financières en cas d'infraction au Code de l'urbanisme,

Considérant que la loi du 27 décembre 2019 permet au Maire de prononcer des astreintes financières contre un contrevenant au code l'urbanisme,

ARRÊTÉ

ARTICLE 1 :

Les astreintes pouvant être prononcées contre un contrevenant au code de l'urbanisme seront établies conformément au barème ci-annexé.

Fait à Escource, le 4 octobre 2024

**Le Maire,
Pierre Lasterra**



ANNEXE : Barème d'astreintes financières – délibération 2024-034

NATURE DE L'INFRACTION	CONTREVENANT AUX RÈGLES D'URBANISME	DÉLAI IMPARTI DE MISE EN DEMEURE AVANT ASTREINTE
Non-conformité des travaux par rapport à une déclaration préalable de travaux/ ou autorisation de travaux et travaux régularisables (c'est-à-dire conformité possible au PLUi-H)	5€/100€jour	15 jours
Non-conformité des travaux par rapport à un permis de construire ou d'aménager et travaux régularisables (c'est-à-dire conformité possible au PLUi-H)	10€/200€jour	1 mois
Absence de déclaration préalable de travaux et travaux régularisables (c'est- à-dire conformité possible au PLUi-H)	10€/200€jour	15 jours
Absence de permis de construire, permis d'aménager et travaux régularisables (c'est-à dire conformité possible au PLUi-H)	10€/400€ jour	1 mois
Absence de déclaration préalable de travaux ou autorisation de travaux et travaux NON régularisables (c'est-à-dire non-confomité possible au PLUi-H)	10€/400€jour	15 jours
Absence de permis de construire ou aménager et travaux NON régularisables (c'est-à-dire non-conformité possible au PLUi-H)	10€/ 500€jour	1 mois